

- Nous vous demandons de signer le règlement intérieur le premier jour où votre/vos enfant(s) viendra/ont au centre de loisirs.

- Nous demandons aux enfants de laisser leurs affaires, jouets à la maison. Pour les plus petits, un doudou est accepté.

- Pour les allocataires CAF, veuillez nous donner les bordereaux afin d'appliquer la réduction.

	UN ENFANT		2 ENFANTS ou PLUS	
	Journée	½ journée	Journée	½ journée
De 0 à 12 196 €	6	4,5	5	3,5
De 12 196 € à 24 392 €	7	5	6	4
De 24 392 € à 40 000 €	8	6	7	5
> 40 000 €	9	7	8	6

Le prix du **repas** est facturé prix coûtant soit **3,95 €**

Un **supplément** est demandé pour les sorties extérieures.



Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Programme de Octobre 2023

Du Mercredi 4 au Mercredi 18 Octobre



Adresse : Ecole élémentaire
19370 CHAMBERET

Téléphone : 07 86 01 05 58

Site internet :
<http://clshlechamsouri.jimdo.com/>

Facebook : ALSH LE CHAMSOURI

Nos partenaires :

RAPPEL
Horaires : 7H45 – 17H45

Accueil du matin : 7H45 => 9H
Accueil de l'après-midi : 13H => 14H
Départ du matin : 12H
Départ du soir : 16H15 => 17H45

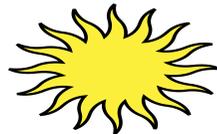


	Mercredi 8	Mercredi 15	Mercredi 22	Mercredi 29
N A T I N	Création d'un système de tri	Microfolies	Fabrication d'un bouquet de fleurs d'automne	Microfolies
A P R E S	<u>Sieste</u> Dessin d'une affiche sur le tri	<u>Temps calme +</u> Atelier crêpes EHPAD Journée Dénutrition	<u>Sieste</u> Le jeu des petits enquêteurs	<u>Sieste</u> Land art
- N I D I	Médiathèque Microfolies	Atelier crêpes EHPAD Journée Dénutrition	Grand jeu : A la recherche du voleur de doudou	Land art

A titre indicatif : les animateurs se donnent le droit de changer le programme en fonction des conditions climatiques.

Pour les activités sportives et en extérieur, il est conseillé de mettre des baskets à vos enfants.

Pour les jeux d'eau, une tenue de rechange est demandée.



Bulletin d'inscription individuel

	Matin	Après-midi	Repas
Mercredi 8 Novembre			
Mercredi 15 Novembre			
Mercredi 22 Novembre			
Mercredi 29 Novembre			

Face à de trop nombreuses factures impayées, et d'enfants déposés sans avoir été inscrits préalablement, Les administrateurs de l'association le Chamsouri ont décidé de modifier les modalités d'inscription à partir de février 2023.

Les enfants ne seront acceptés que dans les conditions suivantes :

- Les précédentes factures ont été payées,
- Le chèque de paiement est donné lors de la demande d'inscription,
- Il reste de la place.

Vous faites donc désormais une demande d'inscription et vous ne pourrez déposer vos enfants qu'après avoir eu l'accord écrit (mail ou sms).

Prix du repas : 3.95

Prénom – Nom du parent :

Adresse :

CP _____ Ville _____

Tel 1 : ____/____/____/____/____ Tel 2 : ____/____/____/____/____

Email :

_____@_____

TOTAL

Nombre de jours : x Montant Tranche imposable + Nombre Repas :X 3.95

Total à verser :

Signature :